

FICHE DE POSTE
Concours 2025Opérateur·trice logistique / Agent de sécurité incendie
Poste logé

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine

SERVICE ou U.F.R. : Faculté des Sciences et Technologies

VILLE : Vandœuvre-lès-Nancy

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : ☐ OUI / ☒ NON

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : interne

Corps : ATRF

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : G

Emploi-type de rattachement : Opérateur·trice logistique

Catégorie : ☐ A / ☐ B / ☒ C

IFSE : ATRF G2

Numéro de poste (obligatoire) : 06550V

Encadrement : ☐ OUI / ☒ NON

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :

La Faculté des Sciences et Technologies (FST) de Vandœuvre-lès-Nancy est une des composantes de l'Université de Lorraine. Elle est située sur le Campus Sciences qui comprend également des laboratoires, instituts et fédérations de recherche.

L'ensemble représente plus de 510 enseignants-chercheurs et personnels BIATSS et près de 4 000 étudiants, 20 laboratoires de recherche, 14 amphithéâtres, 11 bâtiments (A - B - C - bâtiment Henri Poincaré – IECL - Bibliothèque universitaire – ESA – Cryogénie – AIP – ATELA – SSE), répartis sur 110 000 m².

Description du poste :

L'agent logé sur site assure la sécurité et la surveillance des bâtiments et de leurs équipements ainsi que la logistique. Il participe également à des actions de sûreté (rondes de sûreté, premier maillon de la chaîne de sécurité).

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales**Mission 1 : Gardiennage et logistique**

- Assurer la sécurité et la surveillance des bâtiments et de leurs équipements, notamment pendant les périodes de fermeture de la Faculté, les soirs, les week-ends et congés (SSIAP de niveau 1 obligatoire sur site),
- Contrôler l'accès aux bâtiments, la circulation des personnes et le fonctionnement des installations

- Assurer des permanences un week-end sur deux, le soir une semaine sur deux et un mois sur deux durant l'été,
- Ouvrir et fermer les salles d'enseignement et amphithéâtres le samedi matin selon les besoins et lors de manifestations en dehors des périodes normales. La fermeture des locaux implique la vérification de l'extinction des équipements et la complète évacuation des lieux,
- Participer aux actions d'assistances logistiques aux manifestations, colloques et événements de la faculté et des laboratoires,
- Faire appliquer les consignes données
- Remplacer le vaguemestre (collecte et dépôt du courrier, distribution interne et sur les plateformes de l'Université de Lorraine), en cas d'absence du titulaire du poste,
- Remplacer le responsable du magasin général (réception de colis, enregistrement, retours colis et avertissement des destinataires), en cas d'absence du titulaire du poste,
- Remplacer la standardiste, en cas d'absence du titulaire du poste.

Mission 2 : Participation à l'exploitation d'installations de sécurité incendie

- Assurer la protection des biens et des personnes en sécurité incendie durant les manifestations : fonctions SSIAP et référent SST,
- Suite à un déclenchement d'alarme, en dehors des heures de présence des personnels spécialisés des Services Techniques, procéder à une levée de doute et, le cas échéant, enclencher une procédure d'alerte des secours,
- Intervenir ponctuellement lors d'incidents techniques dans la limite de ses habilitations, notamment pour ce qui est des interventions sur le réseau électrique.

Mission 3 : Entretien des espaces verts

- Assurer l'entretien des espaces verts, veiller à la biodiversité par le biais d'actions de tontes raisonnées, de fauchages tardifs et la création de zones sensibles,
- Participer à l'entretien des matériels dédiés aux espaces extérieurs (mécanique de premier niveau et inspection de sécurité de base),
- Réaliser périodiquement l'inspection visuelle de l'ensemble des arbres du site (sécurisation des personnes et des biens contre les chutes de branches),
- Ambassadeur de la gestion du tri des déchets au sens de l'objectif « zéro déchet » à terme de l'Université de Lorraine.

Activités associées :

- Appui aux équipes de maintenance des bâtiments de la faculté (notamment le déménagement et l'aménagement mobilier des locaux).

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances

- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (connaissance générale)
- Matériels d'alarme et de surveillance : SSI de type 1 (connaissance approfondie)
- Technique du domaine (connaissance approfondie)
- Réglementation du domaine (connaissance générale)
- Normes et procédures de sécurité (connaissance approfondie)
- Contraintes liées aux immeubles (notion de base)

Compétences opérationnelles

- Savoir utiliser les équipements de sécurité (maîtrise)
- Appliquer les techniques d'installation et de maintenance des équipements (application)
- Assurer l'entretien courant des outils de l'environnement de travail (maîtrise)
- Diagnostiquer l'origine des pannes (application)
- Structurer son travail (application)
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (notion)
- Accueillir et prendre des messages (application)

Compétences relationnelles

- Rigueur et respect du secret professionnel
- Réactivité
- Maîtrise de soi
- Sens relationnel
- Capacité d'adaptation

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :

Dans le cadre de la démarche GPEC d'établissement, cette rubrique vise à détailler succinctement, les facteurs d'évolution du métier connus en lien avec des changements par exemple liés à des progrès techniques spécifiques, de nouvelles réglementations, la mise en place de nouveaux outils de gestion, etc. :

1 – Fonction de conciergerie : évolution vers des moyens de surveillance automatisés des espaces intérieurs et extérieurs

2 – Missions d'entretien des espaces extérieurs : développement des concepts de réduction des îlots de chaleur, ombrières, l'application des tontes différenciées

3 – Missions en lien avec la sécurité / sûreté : évolution vers une structuration de la mission SSIAP (SSIAP 2)

Impacts éventuels sur le métier, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

En lien avec les facteurs d'évolution du métier, cette rubrique vise à anticiper les nouvelles activités et les compétences associées qui seront requises à moyen terme pour mener à bien les missions :

- Des mises à niveau par le suivi de formations seront nécessaires pour suivre ces évolutions techniques et technologiques.

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

x Travail plutôt seul

x Travail plutôt en équipe

x Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Direction de la Faculté	Régulier
Équipes techniques du site	Régulier
Enseignants, chercheurs et étudiants	Régulier

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Visiteurs	Régulier
Fournisseurs	Ponctuel
Société de surveillance	Ponctuel

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :

IPAGE : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, à quel titre :

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE**Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :**

- Évolutions techniques et technologiques notamment en matière de gestion des alarmes et des moyens de surveillance audiovisuelle
- Évolution de la réglementation et des normes du domaine de compétence

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

- Développement des compétences liées à ces évolutions
- Connaissances techniques des espaces verts

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourra intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984